Fiche signalétique

Date d'émission : 01-févr.-2012 **Date de révision :** 12-mai-2015 **Version** 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit MIRA HONE

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité MSC-030-FR

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour parfaire, enlever les rayures de lumière et de graver des marques de surfaces de marbre, travertin, de terrazzo et de calcaire. À usage professionnel seulement.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
Miracle Sealants Company
12318 Lower Azusa Road
Arcadia, CA 91006

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-626-443-6433 (téléphone)
1-626-443-1435 (Fax)

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 For tecnical support call: 1-800-350-1901

Nombre d'appel d'urgence

Pour les déversements de produits, des fuites ou des expositions appellent:
Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) ou le 1-352-323-3500 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Poudre blanche **État physique** Solide Poudre **Odeur** Aucun

Classification

Dangers non classés ailleurs (DNCA)
Peut être nocif en cas d'ingestion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon.

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Peut provoquer une légère irritation. Peuvent inclure rougeurs, dessèchement et gerçures de la peau. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes. L'exposition peut aggraver les brûlures ou lacérations.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit
Non déterminé.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Aspiration ou balayage humide peut être utilisé pour éviter la dispersion de poussière. Mettez les déchets collectés dans des conteneurs en plastique pour l'élimination. Rincer la surface à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Pour usage industriel ou professionnel seulement. S'il vous plaît lire attentivement Mira Hone ™ Fiche d'information avant de l'utiliser. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer les contenants en position verticale. Craint le gel.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Propriétaire	TWA: 1 mg/m^3 respirable fraction	TWA: 15 mg/m^3 total dust TWA: 5 mg/m^3 respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m^3 total dust (vacated) TWA: 5 mg/m^3 respirable fraction	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Utiliser une ventilation adéquate. Échappement locale préférable. Reportez-vous aux normes OSHA 1910,94, 1910.107, 1910,108. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Chimiques des lunettes de sécurité anti-spash.
Protection de la peau et du corps	Gants de protection: en plastique ou en caoutchouc, résistant aux produits chimiques Vêtements de protection nominale ou matériel: vêtements résistants aux produits chimiques.
Protection respiratoire	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Masque anti-poussière. Utiliser une protection respiratoire appropriée supplémentaire si la limite (s) d'exposition peut être dépassée. Suivre les réglementations de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et, si nécessaire, porter un respirateur/respirateur approuvé par NIOSH.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Les travaux pratiques d'hygiène: Se laver soigneusement les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution de produits chimiques. Ne jamais mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques. Consultez votre superviseur pour toutes les autres pratiques d'hygiène et de sécurité. Toutes les pratiques dépendent de votre entreprise spécifique. Mode d'emploi trouvent normalement sur l'étiquette qui va dicter les mesures d'ingénierie et de contrôle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide Poudre		
Aspect	Poudre blanche	**Odeur**	Aucun
Couleur	Blanc	**Seuil de perception de l'odeur**	Non déterminé

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	(humide) 8-10	
Point de fusion/point de congélation	Indisponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Indisponible	
Point d'éclair	Indisponible	
Taux d'évaporation	Indisponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Indisponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Indisponible	
Pression de vapeur	Indisponible	
Densité de vapeur	1	(Air=1)
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Autres informations

Teneur en COV (%)	0% en poids

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter
Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants Non disponible

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité
Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Renseignements sur les composants Non disponible

Persistance/Dégradabilité
Non déterminé.

Bioaccumulation
Non déterminé.

Mobilité
Non déterminé

Autres effets nocifs
Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA *- États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

LIS/LES *- liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

EINECS/ELINCS *- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

ENCS *- Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

IECSC *- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

KECL *- Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

PICCS *- Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

AICS *- Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA
Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Propriétaire -		Propriétaire	1.0

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

États-Unis - Réglementations des États

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propriétaire	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	**Risques pour la santé**	**Inflammabilité**	**Instabilité**	**Dangers particuliers**
	2	0	0	Aucun
HMIS	**Risques pour la santé**	**Inflammabilité**	**Dangers physiques**	**Protection individuelle**
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Date d'émission : 01-févr.-2012
Date de révision : 12-mai-2015
Note de révision: nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique